

Rapport public Parcoursup session 2024

Lycée Chaptal - CPGE - PTSI

Les données de la formation

Les tableaux suivants permettent de suivre l'évolution du nombre de candidats, par formation et par groupe, depuis ceux qui confirment le vœu jusqu'à ceux qui acceptent la proposition correspondante. Ces tableaux sont déclinés selon plusieurs éléments.

Les données de la formation correspondent aux données de la phase principale, calculées au 11 juillet 2024.

Elles ne prennent pas en compte les données de la phase de gestion des démissions.

Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)

Rappel des taux appliqués pour cette formation

Taux minimum de candidats boursiers fixé par le recteur : 10%

Synthèse des candidatures, classements et admissions

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)	Jury par défaut	Tous les candidats	45	1976	1000	513	44

Suivi des candidats par sexe

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Sexe	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)	Jury par défaut	Tous les candidats	Féminin	418	234	125	10	22,7 %
			Masculin	1558	766	388	34	77,3 %
			Total	1976	1000	513	44	100 %

Suivi des candidats par type de baccalauréat

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)	Jury par défaut	Tous les candidats	Baccalauréat Général	Échec au bac	3	0	0	0	0 %
				Sans mention	80	12	9	0	0 %
				AB	285	63	9	5	11,4 %
				B	876	405	133	12	27,3 %
				TB	613	484	328	27	61,4 %
				TBF	42	35	34	0	0 %
				Total	1899	999	513	44	100 %
			Baccalauréat Technologique	Échec au bac	1	0	0	0	
				Sans mention	2	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	3	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Type de bac	Mention au bac	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
								Nombre	Pourcentage
				Total	10	0	0	0	
			Baccalauréat Professionnel	Sans mention	3	0	0	0	
				AB	3	0	0	0	
				B	1	0	0	0	
				Total	7	0	0	0	
			Diplômes étrangers équivalents au bac	Sans mention	45	1	0	0	
				AB	8	0	0	0	
				B	6	0	0	0	
				TB	1	0	0	0	
				Total	60	1	0	0	

Suivi des candidats par profil

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Profil	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Candidats ayant accepté la proposition	
							Nombre	Pourcentage
Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)	Jury par défaut	Tous les candidats	En terminale	1716	990	509	44	100 %
			En réorientation	180	8	3	0	0 %
			Non scolarisés	12	0	0	0	0 %
			Scolarité étrangère	56	1	0	0	0 %
			Autres	12	1	1	0	0 %
			Total	1976	1000	513	44	100 %

Suivi des candidats par choix d'enseignements de spécialité en série générale et technologique, ou par spécialité en série professionnelle

Les données de ces tableaux ont été calculées en prenant en compte tous les candidats qui ont suivi une scolarité française en terminale générale, technologique ou professionnelle depuis l'année scolaire 2020-2021.

Formation d'affectation	Jury	Type de bac	EDS 1 & EDS 2 / Spécialité	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)	Jury par défaut	Baccalauréat Général	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	1676	878	437	38
			Autres doublettes	220	120	75	6
		Baccalauréat Technologique	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				
		Baccalauréat Professionnel	À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.				

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série générale, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité						
Formation d'affectation	Jury	Doublette EDS Significatives	Nombre de candidats qui ont confirmé le vœu	Nombre de candidats classés (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats en position de recevoir une proposition d'admission (parmi ceux qui ont confirmé le vœu)	Nombre de candidats qui ont accepté la proposition
Lycée Chaptal - CPGE - PTSI (8993)	Jury par défaut	Mathématiques Spécialité & Physique-Chimie Spécialité	88,4 %	88 %	85,4 %	86,4 %
		Autres doublettes	11,6 %	12 %	14,6 %	13,6 %
		Total	100 %	100 %	100 %	100 %

À noter : Les doublettes d'enseignements de spécialité, relatives à la série générale ou technologique, ou les spécialités de la série professionnelle affichées sont présentées dans l'ordre décroissant de représentativité (calculée sur la base des candidats qui ont confirmé le vœu).

Répartition des candidats de la série technologique, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leurs doublettes d'enseignements de spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Répartition des candidats de la série professionnelle, à différentes étapes de la procédure, en fonction de leur spécialité

À noter : Les données ne sont pas statistiquement significatives. Elles ne sont pas affichées.

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Notes et appréciations scolaires	Importance des bulletins de Terminale et de Première. Importance des matières: 1) disciplines scientifiques 2) français, philosophie, LV et résultats des EAF.	Essentiel
	Assiduité et comportement	Une attention particulière est portée sur l'engagement du candidat dans ses études : assiduité, qualité du travail personnel, participation et comportement en classe.	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Parcours de formation	Un parcours à dominante scientifique est attendu. En Terminale, la mathématique est obligatoire, l'autre spécialité doit être la physique-chimie, les sciences de l'ingénieur, la NSI. Les mathématiques expertes sont fortement recommandées.	Essentiel
	Capacité à s'organiser et à organiser sa pensée	Appréciations des différents bulletins, toutes matières confondues, de la fiche avenir et qualité de la rédaction du projet de formation motivé.	Très important
Savoir-être	Assiduité et bon comportement (du point de vue de la Vie scolaire)	Attitude face au travail scolaire : appréciations figurant sur les bulletins scolaires	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation pour suivre la formation	Lettre de motivation	Important

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation		

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Ils ne sont pas pris en compte.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La commission des vœux constate chaque année la qualité des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Elle fonde son analyse qualitative principalement sur les bulletins scolaires et le projet de formation motivé figurant dans chaque dossier.

Si les notes apparaissant dans les bulletins sont naturellement des indicateurs importants.

Les appréciations des professeurs et du chef d'établissement figurant sur ces bulletins constituent un critère essentiel permettant à

la commission d'examen des vœux de procéder à un classement qualitatif pertinent des dossiers de candidature.

Le projet de formation motivé doit être bien préparé par le candidat : il doit y démontrer la cohérence et la pertinence de la filière demandée par rapport à son parcours antérieur et à son projet de poursuite d'études.

Les candidats doivent donc bien prendre la mesure des recommandations formulées dans la rubrique "caractéristiques de la formation" de la plate-forme Parcoursup.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La commission des vœux constate chaque année la qualité des dossiers de candidature qui lui sont soumis.

Elle fonde son analyse qualitative principalement sur les bulletins scolaires et le projet de formation motivé figurant dans chaque dossier.

Si les notes apparaissant dans les bulletins sont naturellement des indicateurs importants.

Les appréciations des professeurs et du chef d'établissement figurant sur ces bulletins constituent un critère essentiel permettant à

la commission d'examen des vœux de procéder à un classement qualitatif pertinent des dossiers de candidature.

Le projet de formation motivé doit être bien préparé par le candidat : il doit y démontrer la cohérence et la pertinence de la filière

demandée par rapport à son parcours antérieur et à son projet de poursuite d'études.

Les candidats doivent donc bien prendre la mesure des recommandations formulées dans la rubrique "caractéristiques de la formation" de la plate-forme Parcoursup.

Signature :

Hervé GATEAU,

Chef d'établissement de l'établissement Lycée

Chaptal